



16ème législature

Question N° : 17362	De M. Quentin Bataillon (Renaissance - Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > Accès à plus de formations sur le terrain pour les infirmières	Analyse > Accès à plus de formations sur le terrain pour les infirmières.
Question publiée au JO le : 23/04/2024 Date de changement d'attribution : 30/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Quentin Bataillon attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur l'accès à plus de formations sur le terrain pour les infirmières. Plusieurs syndicats d'infirmiers et étudiants dénoncent des compétences dévalorisées et non reconnues. Cette profession est une des plus demandées au sein de Parcousup. Malheureusement, plus de 10 % des étudiants abandonnent en première année. Ils ne retrouvent pas ce qu'ils attendaient dans cette formation. Ils souhaitent avoir plus d'expériences au contact de professionnels de santé durant leur cursus. En conséquence, il souhaite savoir si le Gouvernement prévoit d'améliorer la formation des infirmières en se rapprochant du terrain dans la réforme de cette profession.